

# JOURNAL DE LA HAYE.

### PRIX DE L'ABONNEMENT.

La Haye. Provinces,  
pour un an . . . 26 fl. 30 fl.  
six mois . . . 14 » 16 »  
trois mois . . . 7 » 8 »

### PRIX DES INSERTIONS.

Les 5 premières lignes 1 fl. 50 l'heure  
compris et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA PRESSE  
à La Haye, L'Age Neuf  
derrière le Prinsagracht, No 10  
BUREAU POUR L'ABONNEMENT  
à ANVERS  
Chez M. Van Weelden, libraire, HO  
Spui, à La Haye.  
Les lettres et paquets doivent être  
envoyés à la direction française de ports

LA HAYE, 21 Avril.

Nous avons successivement publié les états des recettes provenant des contributions indirectes du premier trimestre de 1846, en France, en Belgique et dans les Pays-Bas.

Les résultats qu'on obtient en comparant ces produits avec ceux du trimestre correspondant de l'année dernière que nous avons aussi publiés, sont assez remarquables, pour que nous ayons voulu attirer l'attention de nos lecteurs.

En France, les contributions indirectes du premier trimestre de 1846 ont produit 1,198,428,000 fr.

En Belgique, ces contributions montaient au premier trimestre de 1846 à la somme de . . . fr. 16,152,162.

En Hollande, ces contributions ont produit à la fin du premier trimestre de 1846, 1,135,094,21, et à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de 1845, 7,450,914,71.

Différence en plus en 1846 qu'en 1845 fr. 13,590,000 ou 7 1/2 p.c.

En Belgique, on comprend sous cette somme le produit du chemin de fer; mais il ne doit cependant pas y être compris, du moment qu'on établit une comparaison avec les impositions indirectes des autres pays.

En ne comprenant pas le produit du chemin de fer dans le montant des contributions indirectes, le résultat devient encore moins avantageux pour la Hollande.

Le 1<sup>er</sup> trim. de 1846 ne s'est élevé qu'à fr. 13,641,739,09, tandis que le 1<sup>er</sup> trim. de 1845 était monté à . . . 13,680,727,75.

En Hollande, les contributions indirectes des Pays-Bas ont produit à la fin du premier trimestre de 1846, 1,135,094,21, et à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de 1845, 7,450,914,71.

C'est fl. 684,179,49 1/2 ou 9 1/2 p. c. de plus qu'en 1845.

Ces chiffres prouvent mieux que tout raisonnement ce qui est de l'augmentation ou de la diminution de la prospérité dans ces trois pays.

Après la lecture des réflexions dont l'Indépendance belge accompagne l'état de recettes du 1<sup>er</sup> trimestre 1846, publié par le *Journal de la Haye*.

Il résulte de l'ensemble du tableau comparatif des recettes des produits indirects pendant le premier trimestre de 1845 et 1846, que différentes branches des produits indirects du budget, notamment le chemin de fer, l'enregistrement, les annuités et vignettes, et les vins, ont rapporté fr. 999,314,37 de plus dans le trimestre correspondant de 1845. Il y a eu sur l'ensemble des contributions indirectes, des diminutions qui s'élevaient à fr. 720,172,22 de sorte que l'excédant définitif est seulement de fr. 279,142,15.

Mais nous devons revenir encore sur une observation que nous avons déjà présentée contre la confusion, dans ce tableau, de produits d'une nature toute différente. Depuis plusieurs années le budget des vices et moyens distingue avec raison les impôts des autres sources de revenus du trésor: Les péages des canaux, rivières et des barrières, sont classés séparément, ainsi que les produits des postes et du chemin de fer. Pourquoi ne pas faire cette même division dans les tableaux trimestriels des recettes? Il est évident que la confusion des matières a pour but de tâcher de dissimuler certains déficits; mais la division est facile à opérer. Alors, en séparant les produits des canaux et rivières, des barrières, des postes et du chemin de fer, du produit des impôts, on trouve, au lieu d'une augmentation il y a sur les recettes de ces derniers une diminution de fr. 275,413-39 comparativement aux produits des trois premiers mois de 1845.

Le *Moniteur* a fait deux observations sur la diminution des produits des droits des douanes et de l'accise des sucres. Il dit, quant aux droits de douanes, que: « La loi du 24 septembre dernier sur les substances alimentaires est l'une des principales causes de cette diminution » et en effet, comme parmi ces denrées il y en a qui sont assez fortement taxées par le tarif, il n'est pas douteux que leur admission en franchise a dû influencer sur les recettes. Il est probable, d'un autre côté, que le trésor doit aussi se ressentir de l'état de nos relations avec la Hollande.»

Le Roi est parti hier soir par un convoi spécial pour Amsterdam, où S. M. passera la journée entière, et y redonnera en audience publique les autorités civiles et militaires, ainsi qu'il avait été précédemment annoncé. Le Roi sera ce soir de retour à La Haye.

La Seconde Chambre des Etats-Généraux a repris hier ses travaux. Elle a reçu communication de deux Messages royaux, accompagnés d'un projet de loi portant modification de la loi du 1<sup>er</sup> février 1844, relative à la construction de la chaussée de Maastricht à la province de Gueldre, et d'un autre projet de loi relatif aux travaux du *Dedampement* dans l'Oranien. Ces deux projets de loi et les exposés des motifs qui leur sont attachés ont été lus et discutés.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à l'indemnité à accorder aux victimes des inondations ordonnées en 1830 par les autorités militaires.

M. Backer trouve juste qu'on accorde une indemnité aux victimes des inondations, d'autant plus que c'est l'Etat qui les a ordonnées, qui en a tiré des avantages. Le rejet de la loi serait, à son avis, une injustice.

MM. Boreel et Cost Jordens ne partagent pas cette opinion, et ne pensent pas que l'Etat doive cette indemnité. Le premier orateur dit en outre que les finances du pays ne le permettent pas en ce moment, où le budget est déjà grevé de différentes dépenses extraordinaires.

M. Fering se prononce également contre le projet de loi. M. Stroom s'élève au 1<sup>er</sup> opposant contre le projet de loi, contre l'orateur demandant qu'on ne se laisse pas aller à un patriotisme des trois provinces, mais qu'on se souvienne qu'il ne voudrait pas assumer sur lui la responsabilité du rejet de cette loi.

M. Romme parle également en faveur du projet de loi que Son Exc. le ministre de l'intérieur ad-interim a défendu. MM. van Dam van Isselt et Wichers se prononcent pour

l'adoption du projet de loi, et M. Luqa, contre. Ce dernier orateur craint que l'adoption de la loi en question ne donne occasion à de nombreuses demandes d'indemnités, auxquelles, du reste, il ne reconnaît à ces provinces aucun droit.

Les débats ont continué aujourd'hui, et après que différents orateurs eurent encore pris la parole, le projet de loi a été adopté par 26 voix contre 25.

Par arrêté du 18 avril, le Roi a nommé chevalier de l'ordre du Lion-Néerlandais M. C. M. G. E. comte de Bylandt, secrétaire de légation près la Cour de Russie.

Un arrêté royal en date du 18 avril, a promu à des fonctions de conseillers de légation, M. Jhr. A. J. L. Stratenus, secrétaire de légation à Londres, et M. Jhr. G. M. C. Hooff, secrétaire de légation à Bruxelles;

Au titre de secrétaires de légation: Près la légation à Berlin, M. le comte L. G. J. F. de Paul Duchastel, précédemment attaché près la légation à Rome;

Près la légation à Vienne, M. le comte J. van Zuylen van Nyevelt, précédemment attaché près la légation à Berlin. Et comme secrétaire adjoint à la légation à Francfort, M. H. C. du Bois, précédemment attaché près la légation à Copenhague.

Par le même arrêté les titres et rang de secrétaire de légation sont accordés, sans charge pour le trésor, au baron J. P. van Aerssen Beyeren van Voshol, attaché de légation, aujourd'hui avec congé dans les Indes-Orientales.

Par le même arrêté, M. M. C. H. Panw, attaché au département des affaires étrangères, qui depuis quelque temps remplit les fonctions d'attaché à l'ambassade, sera maintenu dans l'exercice de ses fonctions.

On écrit de Berlin, 15 avril: La nouvelle de la mort de S. A. R. Mad. la princesse Guil- laume de Prusse a causé parmi tous les habitants de cette résidence une profonde et douloureuse impression. Quelques jours après que l'auguste défunte eut subi l'opération, son état s'était amélioré par intervalles et l'on s'était flatté de l'espoir de conserver ses jours. Mais vers la fin de la semaine dernière, il se manifesta de nouveau de fâcheux symptômes. Le matin de lundi de Pâques, après un sommeil léger et de courte durée, la princesse désira recevoir la communion; après qu'elle lui eut été donnée, elle tomba dans un profond assoupissement. Son époux, les princesses ses filles et ses gendres ne s'éloignèrent plus du lit de l'auguste défunte. Hier soir, elle exprima le vœu de voir encore une fois le roi; ce désir fut aussitôt transmis au monarque, qui se trouvait à Potsdam; et bien que S. M. se soit mise aussitôt en route, elle arriva une demi-heure après que la princesse avait expiré.

La Gazette Universelle de Berlin annonce que pendant 10 jours ses appartements ont été fermés à tout monde, et que pendant ce temps on a travaillé à la construction d'un tombeau pour la défunte. On lui a fait apprendre dans la soirée de la même journée avec tous les ménagements possibles.

La Gazette Universelle de Berlin annonce que le programme des funérailles qui ont eu lieu à Berlin le 18 de ce mois.

## FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 22 AVRIL 1846.

### LA DECIMA CORRIDA DE TOROS.

Cette lugubre prière, murmurée par six mille voix, rendit horrible cet instant d'anxiété. Le matador, pâle comme un linceul, regardant de la pointe de son épée l'épaulé du taureau, prêt à le frapper, c'est-à-dire à se jetant sur lui, fit un pas en avant, et, sans lui laisser le temps de lever son estocade; mais ce que l'on craignait, arriva; son bras fut effleuré, l'épée glissa sur le cuir, et l'homme tomba désarmé entre les deux cornes du taureau, qui releva la tête avec furie. Le Chiclanero yala et tout se passa dans un instant. Il ramassa donc son épée sur le champ, en essaya la pointe sur l'animal, et se tourna au taureau. La lutte ne fut pas longue. L'homme était livide de colère et plus furieux que la bête. Il se posa devant elle avec une attitude d'insolence. En ce moment, il me sembla que l'honneur de la race humaine tout entière était intéressé au triomphe du Chiclanero, et mon cœur bondit d'enthousiasme en voyant cet homme si brave et si élégamment brave. Le taureau, comme s'il reconnaissait son ennemi, poussa un long rugissement et bondit avec furie. Le majador, immobile, la poitrine effacée, le corps porté sur son jarret de droite, reçut le choc sans être ébranlé, et le taureau tomba à genoux en vomissant des flots de sang par les narines. Il se releva, et on n'aperçut plus au-dessus du cuir que la petite pointe saillante. Une bonne espiègle ne peut pas faire répandre une seule goutte de sang; mais, dans la situation, le coup était superbe.

Rien ne peut donner l'idée de la tonnerre d'applaudissements qui éclata de tous côtés à la fois; toutes les voix, un instant retenues, partirent en même temps. C'étaient des cris frénétiques, des trépignements enragés; des mouchoirs volaient en l'air; une pluie de chapeaux, de cigares, de porte-cigares, tomba dans l'arène, dont le Chiclanero fit le tour en souriant en saluant le public avec grâce. Il rejeta aux spectateurs les chapeaux qu'on lui lançait en signe d'allégresse, ramassa les cigares, en jamba la barbe, et se mit à fumer dans le couloir avec ses amis, comme si rien d'extraordinaire ne lui était arrivé. Bientôt on allait encore avoir besoin de lui,

car la seconde course fut plus terrible que la première. Le taureau, pendant ce temps, s'était relevé, et faisait au hasard quelques pas en trébuchant, cherchant un endroit où mourir. Selon un instinct singulier qui s'éveille chez presque tous les taureaux blessés à mort, il se traîna vers l'un des chevaux qui gisaient éventrés, fit le tour de ce cadavre, se coucha sur lui, et mourut à côté de sa victime. Aussitôt quatre mules bizarrement couvertes de grelots, de drapeaux jaunes et de houppes rouges, entrèrent au galop dans l'arène, et elles entraîèrent en quelques secondes le taureau et les cinq chevaux, dont les corps furent attachés successivement à leurs traits; puis, un homme survint qui jeta du son sur les flagues de sang. Le cirque, approprié en un clin d'œil, fut fermé de nouveau, et un second taureau s'élança en bondissant. Ce spectacle n'a pas d'entrées.

C'est une chose remarquable que les taureaux de la même race et de la même école ont presque tous la même allure et le même caractère. Les huit taureaux que don Pinto Lopez avait fournis à la course étaient également de cette race, et le péril était d'autant plus grand pour les hommes, que le Chiclanero devait tuer quatre taureaux seulement; les quatre autres étaient destinés à l'épée des *sobresalientes* (doubleurs). Le métier de doubleur est triste en tout pays; mais quand, outre les sifflets du public, l'acteur inexpérimenté doit affronter les cornes d'un taureau de combat, l'effroi se communique au spectateur lui-même. Cet effroi, cependant, n'est point sans charme, et, à mon avis, l'inexpérience d'un matador novice double l'émotion, c'est-à-dire l'intérêt du spectacle. Presque toute crainte disparaît devant le sang-froid de Montés, ou même devant la confiance du Chiclanero, l'issue du combat n'est point douteuse, tandis que, en voyant l'épée trembler dans la main d'un *sobresaliente*, l'on se sent pris d'une poignante incertitude.

Le premier exploit du second taureau fut de renverser un picador si violemment, que le pauvre diable dut être emporté avec deux côtes brisées; un autre picador prit sa place. Ce *sobresaliente*, moins brave et moins habile, ne voulait pas s'éloigner de la barrière, et refusait, malgré les huées de la foule et les oranges qu'on lui jetait à la tête, de faire vers le taureau les trois pas de rigueur. Un alguazil, selon la loi, vint lui commander d'avancer et le mit à l'amende; le malheureux poussa timidement son cheval. A peine avait-il bougé que le taureau chargea. Au lieu de le piquer à l'épaulé, le picador le frappa au ventre. Aussitôt l'on se leva de tous côtés avec fureur, et ce cri retentit partout: «*Ad la carcel! à la carcel!*» (en prison! en prison!).

Puis, les vociférations redoublèrent parce que, au lieu de monter le cheval, le taureau vint prendre l'homme à la cuisse et le jeta hors de selle sans renverser la monture. «*Bravo, toro!*» s'écriait-on, bravo! et en prison le picador! Le pauvre diable avait la cuisse traversée, et l'hôpital seul put le sauver du cachot. Quand on entreint les lois sévères de la tauromachie, le public espagnol est impitoyable. Il fait respecter les droits du taureau; et c'est lui qu'il plaint toujours quand on le frappe contre la règle.

Le taureau culbuta cinq ou six chevaux et reçut les *banderillas*. Tous les connaisseurs l'avaient jugé fourbe comme son prédécesseur, et, au si-

gnal de la mort donné par une fanfare, un *sobresaliente* prit l'épée du matador. A la manière dont ce jeune homme maniait la *muleta*, je devina, quoique novice, qu'il savait mal son métier, et j'eus peur, j'en conviens, quand je le vis passer à plusieurs reprises sa main sur son front pour essuyer les gouttes de sueur froide qui coulaient le long de ses tempes. Le Chiclanero se tenait auprès de lui et l'encourageait. Ses conseils furent inutiles. Un instinct effrayant, mais naturel, entraîna du côté de la barrière le matador inexpérimenté; il croyait voir en elle une sauvegarde, tandis que son voisinage, au contraire, ajoutait au péril, puisqu'elle lui coupait, de ce côté, toute retraite. A la première passe, le taureau rasa de si près son maladroit agresseur, qu'il le fit évanescer; à la seconde, il le culbuta, et, revenant sur lui, il plongea sa corne dans une cuisse du malheureux jeune homme et le clona contre la barrière. Ce fut un horrible spectacle, et je vois encore cet homme livide appliqué par la corne du taureau contre le mur de bois rouge, à six pas de terre, de ses pieds les *banderillas* qui ont contracté nerveusement, comme tous les autres, le Chiclanero.

Le Chiclanero, sans hésiter, se jeta sur le taureau, l'empoigna par la corne gauche, le força de lâcher prise, et détourna sur lui sa rage; puis, il ramassa l'épée et la *muleta*, et deux secondes plus tard le *banderillero* était vengé. On emporta le *sobresaliente*. Pas une goutte de sang ne sortait de sa cuisse. La corne du taureau est si brûlante, qu'elle cautérise en passant, assure-t-on, et c'est là ce qui rend si dangereuses ces sortes de blessures. En voyant emporter le *banderillero* évanoui, tout mon sang s'était figé dans mes veines, et je me demandais s'il n'était pas inutile d'encourager par sa présence de pareilles tragédies, et si on ne devait pas, mes voisins ne partageaient aucunement mon enthousiasme, tant le danger qu'avait couru le Chiclanero à la première passe, était grand, tant la foule, autant la blessure du *sobresaliente* la laissait indifférente. — De quoi s'était-il mêlé? s'écriait-on; ce n'était pas son affaire; qu'il se fit tailleur ou bottier, ou qu'il apprit mieux son métier! — Après de moi était une jeune femme. A la vue du blessé: *Que tonto!* (quel petit imbécile!) dit-elle en étouffant du bout de son éventail un bâillement.

Le Chiclanero abattit les quatre taureaux suivants avec une telle habileté, que la foule le proclama le second torero d'Espagne. Sa réputation a été toujours croissant de puis cette époque, et je sais plus d'un *aficionado* qui le compare et même le préfère intérieurement au grand Montés lui-même. Nul toutefois n'ose le dire, car on impose difficilement à la foule un nouveau talent. Toujours est-il que le Chiclanero, s'il n'a pas acquis toute l'expérience de Montés, a plus de jeunesse, plus d'élégance et plus de force. Il est bien rare qu'il manque une espiègle; son épée, poussée par un bras d'acier, traverse le taureau en sifflant, comme un fer rouge qu'on trempe dans l'eau bouillante, tandis que le picador de Montés, plus d'une fois brisé et affaibli déjà, fait souvent défaut à son habitué. En outre, en vieillissant, Montés contracte des habitudes qui déplaisent aux vrais *aficionados*. Il habite les environs de Jerez, et les vins couleur de topaze que produisent les coteaux de son pays sont loin, assure-t-on, de lui être antipathiques. Il a perdu cette sobriété orientale qu'il conseillait autrefois, et sans laquelle l'

(1) Voir le *Journal de La Haye* d'hier.

Ces jours derniers est mort en cette ville, à l'âge de 90 ans, M. Bachman, ancien bourgmestre et échevin de La Haye. Dans les années 1788 à 1795, M. Bachman était un des magistrats de la ville de La Haye. Ses fonctions à cette époque, à cause de son attachement à la Maison d'Orange, il resta depuis en dehors de toutes fonctions publiques jusqu'à la fin de 1813, époque de la régénération politique. Il fut alors nommé bourgmestre de La Haye et en 1816 décoré de l'ordre du Lion-Néerlandais. Lors des événements qui eurent lieu dans les années 1813-1814, M. Bachman termina les fonctions de bourgmestre, puis celles d'échevin de La Haye, et fut constamment occupé jusqu'en 1848 et qu'il se démit de ses fonctions de son grand âge. M. Bachman était estimé de tous pour la fermeté de son caractère, sa droiture et sa justice, et pour son attachement à son pays, à la Maison d'Orange et aux intérêts des habitants de cette ville.

Les rapports favorables qui nous parviennent, de tous côtés, sur l'état de la récolte, doivent rassurer entièrement nos cultivateurs qui avaient, un moment, élevé des craintes sérieuses, à l'égard du froment. Il est certain, aujourd'hui, que la récolte dont les plans étaient affectés, disparaît complètement, et la récolte promet d'être aussi abondante qu'en toute autre année. Il en est de même du colza, de la garance et du seigle, qui tous s'annoncent sous les plus belles apparences.

(Journal du Limbourg.)

On nous écrit de Bruxelles 20 avril. Au commencement de la séance d'aujourd'hui M. le ministre de l'intérieur a donné lecture de quelques explications sur la politique du nouveau ministère. M. de Theux s'est borné à dire que le cabinet formé, non point dans un système d'exclusion mais pour répondre aux nécessités de la situation, se montrerait avant tout conciliant, et qu'il avait à cœur de donner une solution aux questions d'intérêts moraux et matériels.

Il a indiqué les projets suivants comme ceux sur lesquels le ministère désire que la chambre prenne une prompt décision : le projet de loi sur les sucres et le projet sur le traité de commerce avec la France.

Le ministère désire également que le projet de loi sur l'enseignement moyen soit examiné par la chambre, il demandera que la section centrale chargée d'examiner le projet de 1834 soit complétée et qu'elle présente son rapport sur lequel la chambre aura à discuter. Le gouvernement ne négligera aucun effort de patriotique conciliation, dit M. de Theux, pour donner une solution satisfaisante à cette importante question.

Cet exposé fort court de M. de Theux n'a donné lieu à aucune observation ; la chambre a repris son ordre du jour.

La commission instituée par l'assemblée constituante de Berne a terminé et publié son travail. Les principes de la constitution projetée sont tels qu'on pouvait les prévoir : elle proclame la souveraineté du peuple et le suffrage universel. Tous les citoyens du canton, et tous les citoyens suisses domiciliés depuis une année dans le canton, sont électeurs à 21 ans et éligibles à 25. Le canton est divisé en districts électoraux d'étendue à peu près égale. Les députés sont élus pour deux ans, et leur mandat ne peut pas être révisé. Les députés sont révoqués par leurs mandataires, quand ils ont perdu leur confiance. Ils ne peuvent accepter ni pensions ni décorations étrangères. Il n'y a pas de mandat impératif.

Le 17 avril 46 contient sur le voyage de lord Palmerston à Paris un article dont voici les principaux passages :

« Nous avons eu occasion, il y a quelque temps, de dire combien le résultat du dernier voyage de M. Thiers en Angleterre nous a causé de satisfaction ; nous voyons avec le même plaisir l'excursion que lord Palmerston vient de faire à Paris. On peut la regarder comme la meilleure palinodie de ces funestes erreurs et de cet esprit fougueux que nous avons souvent eu occasion de signa-

ler et de combattre dans la conduite de ces deux éminents personnages. Si les circonstances venaient à rappeler de nouveau l'un ou l'autre au pouvoir, il n'est personne, désirant la bonne intelligence entre la France et l'Angleterre et le maintien de la paix, qui ne se souviendrait à enlever dans l'oubli ses erreurs passées, et à leur substituer un nouveau programme de Longchamps en 1846. Nous sommes heureux de voir que le triomphe d'une politique entièrement opposée à celle de ces deux hommes d'état est tellement complet qu'il faudrait une dose peu commune d'imprudence pour venir ébranler même entre leurs mains, et c'est un enseignement très-instructif que de les voir, une fois retirés dans la vie privée, rendre un hommage volontaire aux principes qu'ils avaient abandonnés dans les derniers moments de leur présence au pouvoir.

« Lord Palmerston comprend parfaitement que s'il a quelque espoir de rentrer au ministère des affaires étrangères de son pays, c'est dans la condition d'imiter la conduite sage et modérée de lord Aberdeen. Il n'est pas douteux que cette éventualité n'est pas éloignée, puisque pendant toute la session il n'a pas dit un seul mot au parlement sur la politique extérieure, et qu'il profite des dernières vacances parlementaires pour se rendre à Paris et en avoir le cœur net. Pour nous, rien ne nous est plus agréable que d'encourager ces résolutions conciliantes ; et pendant que tous les journalistes de cœur (comme on les appelle) attaquent lord Palmerston, nous nous estimons heureux de pouvoir le défendre contre les attaques qu'il avait lui-même provoquées sans aucun doute, l'expérience de l'hiver dernier a dû lui prouver qu'on doit moins désirer d'être l'objet de la défiance et de la crainte de l'Europe entière, quand on a le pouvoir suffisant pour troubler la paix du genre humain, que d'être estimé et d'inspirer de la confiance par une dignité calme et une honnête modération. »

### Nouvelles de France.

Paris, 19 avril. La famille royale est arrivée à 1 heure de l'après-midi dans la cour des Tuileries. Le roi a mis pied à terre le premier. La 2<sup>e</sup> légion de la garde nationale était rassemblée pour reconnaître ses officiers. Le colonel, M. Ganneron, a fait mettre la légion sur deux rangs, et les cris de : *Vive le roi ! vive la famille royale !* sont partis des rangs.

Le roi, tenant M. le comte de Paris par la main, a voulu passer dans les rangs et répondre aux acclamations, qui n'ont cessé qu'après que S. M. et le prince ont été rentrés au palais.

Une foule immense s'était massée autour du palais, attendant l'arrivée du roi, qu'elle a accueilli aux cris mille fois répétés de : *Vive le roi !* Le roi a paru très ému de ces marques touchantes d'affectueux intérêt.

Après quelques instants de repos, le roi est venu se placer avec toute la famille royale, la reine, les princes et princesses, dans la salle du Trône ; sa majesté, qui était arrivée en habit de ville, portait l'uniforme de général de la garde nationale, et tenait M. le comte de Paris par la main. Mme la duchesse d'Orléans était à la droite du roi.

A 2 heures et 1/2, LL. MM. ont reçu la chambre des pairs, ayant à sa tête M. le chancelier et M. le grand-référendaire ; elle était au grand complet et en uniforme.

M. le chancelier, en présentant au roi la chambre des pairs, a adressé à S. M. les paroles suivantes :

« Sire, j'attendais, non pour faire un discours au roi, mais pour lui présenter la chambre des pairs, que tous les membres fussent entrés, et j'ai dû attendre jusqu'à présent. »

« J'apprécie toute la convenance de la réserve que vous vous imposez ; je n'en suis pas moins vivement touché de la démarche de la chambre des pairs. Elle sait combien l'expression de ses sentiments, qui m'est toujours si précieuse, le devient plus encore dans cette douloureuse circonstance. Je ne parle pas de moi. Je ne pense qu'au danger que ma famille a couru ; et il m'est bien doux de recueillir ce nouveau témoignage de l'affection que me porte la chambre des pairs. »

Ces paroles ont été suivies des cris répétés de *Vive le roi !*

A trois heures, la chambre des députés est partie du Palais-Bourbon, son président marchant à sa tête. Chaque membre était en habit noir.

MM. Thiers, Odilon Barrot, de Lamartine, Dufaure, étaient au milieu des rangs, ainsi que MM. Guizot, Duchâtel, comte de Salvandy, Dumon, Laplagne. MM. Berryer, Ledru, Rollin, Garnier-Pagès étaient absents. Il y avait 380 députés présents.

M. le président Sauzet a prononcé le discours suivant :

« Sire, la Chambre entière vous apporte ses émotions et ses vœux. Toutes les opinions, tous les rangs se pressent à l'envi pour saluer votre auguste conservation, comme ils se hâtent pour vous défendre ; pour servir de rempart entre le trône et vous, votre langage, Sire, est le fidèle écho du pays. En ce moment, un long cri de dignité et de dévouement résonne dans tout le royaume à l'adresse de la France, cette antique terre de loyauté, si hospitalière à toutes les infortunes, si généreuse même envers ses ennemis, se soulevant à la pensée de ces lâches attentats dont le crovalet son repos affranchi pour toujours ; mais sa confiance n'est pas découragée ; elle sait qu'un misérable peut souiller son sol, mais non compromettre ses institutions et déshonorer sa renommée. Elle sait qu'il s'est trouvé des assassins chez les plus nobles peuples, comme il s'en est armé contre les meilleurs rois.

« Mais celui qui garde les rois et protège les peuples ne laisse point ainsi traverser ses desseins ; c'est à lui qu'il appartient de maintenir les grandes missions qu'il a données et de sacrer les élus des nations avec l'inviolabilité de sa puissance. Il a étendu visiblement sa main sur votre personne auguste.

« Sire, bénissons la Providence, félicitons le pays, félicitons cette reine que nous voyons toujours à vos côtés, comme une compagne dévouée qui partage vos périls, et comme un ange de vertu qui les écarte ; ces princes à qui nous sommes si attachés, et dont l'avenir est si précieux ; félicitons le royal enfant, car la protection levée sur vous lui promet qu'il vous sera donné d'achever votre tâche, de former sa jeunesse et de préparer, par l'enseignement de vos épreuves, de votre courage et de l'affection des peuples, l'accomplissement de ses précieuses destinées. »

Cet admirable discours, qui peinait si bien les sentiments de toute la France, a été plusieurs fois interrompu par des acclamations unanimes, par des cris répétés de *Vive le roi ! Vive la reine !* L'émotion était à son comble. Des larmes étaient dans tous les yeux.

Le roi a répondu :

« Je suis très ému de tout ce que je vois de sentiments, et vous venez de m'exprimer avec tant d'effusion, de ce concours si nombreux qui m'entoure, ainsi que la reine et ma famille, mes fils et mes petits-fils, pour vous dire, comme mon cœur le sent, toutes les émotions qui le remplissent, je m'en rapporte à vos cœurs pour comprendre ce que vous passez dans l'esprit, et que je ne saurais vous exprimer comme je le voudrais. »

Ici des cris de *Vive le roi !* ont interrompu S. M. Le roi a repris :

« Vous sentez, sans que j'aie besoin de vous le dire, tout ce qu'il y a de respectable pour moi, non dans le danger que j'ai couru, mais dans la pensée que ma famille a été exposée à partager ces périls.

« J'aime à espérer avec vous que la divine Providence continuera à veiller sur nous, et qu'il ne restera de ces déplorables attentats que le souvenir de l'indignation qu'ils excitent, et des témoignages d'affection et de dévouement qu'ils ont éclatés autour de moi. »

De nouvelles acclamations ont suspendu la parole du roi. Le roi a terminé en ces termes :

« La France sait combien je lui suis dévoué, c'est pour elle que je veux vivre, et tous mes jours seront consacrés à son bonheur et à sa prospérité. »

En ce moment, au milieu de son émotion une sérénité d'esprit qu'il a montrée presque aussitôt. M. de Préval, qui était arrivé trop tard pour se réunir à la chambre des pairs, s'était joint aux membres de la chambre des députés. Le roi l'a remarqué. « Ah ! monsieur de Préval, lui a dit S. M., vous venez avec la chambre des députés ; mais c'est un coup de tête que vous faites là ! »

Cette saillie du roi, dite avec un sourire affable, a égayé l'auguste assemblée, que la vive émotion du roi avait attristée.

Le roi a reçu ensuite le conseil royal de l'instruction publique, présenté par le grand-maître, M. le comte de Salvandy. Chaque membre était en habit de ville.

n'est point de bon matador. Un *espada*, pour être sûr de sa main et de son coup d'œil, ne doit boire que de l'eau, et il est obligé de faire chaque jour, comme les danseurs, un exercice régulier, pour entretenir l'élasticité de ses membres.

Les *toreros* forment une classe à part, et beaucoup plus relevée qu'on ne le pourrait croire. Très-fiers de la considération qu'ils doivent à leur profession, ils sont traités familièrement par les jeunes gens des plus grandes familles, qui reçoivent d'eux des leçons de tauromachie. Il est assez commun de les voir, d'après eux, d'après ce qu'ils disent, comme on apprend à un cavalier, et les leçons se paient non point en argent, mais en cigares et en chocolats. On ne leur donne pas de salaire, mais on leur fait un cadeau de *tabaco*, dont la mort prématurée a causé partout une si douloureuse expérience. Les jeunes gens de la plus haute aristocratie, passant souvent dans des *corridos* particuliers, présidés ordinairement par un prince du sang, personnellement, n'y trouve à redire. A Madrid, un *caballero* qui essaie l'épée d'un *torero* ne paraît pas plus égaré qu'un *gentleman* parisien maniant la *escabache* d'un *boxeur*, et *span*, pour *sport*, je conçois, après tout, que l'on aime à voir un jeune homme lest et vigoureux attaquer résolument un taureau, et un *gentleman rider* s'évertuant à faire sauter à un cheval maigre le fessé de Berny.

Les *toreros* de profession, pour royaumer à eux, gagnent et dépensent beaucoup. Montés, qui, par exception, fait des économies, a, dit-on, plusieurs millions de francs. On les voit se promener au Prado, en habit de chambre, à l'opéra, ou en costume de chambre, on les reconnaît à leur air andalou et surtout à leur haute tige de cheveu qui pend sur le côté de leur veste, et qu'ils doivent laisser traîner à l'arrière de leur tête. Le soir, les jours de combat, la bourse de rhubarbe de rhubarbe. Ils causent avec la jeunesse dans les avant-scènes. Enfin, pour donner un peu de considération dont ils jouissent, il suffit d'ajouter que Montés, au lieu de bleus, il y a quelques années, au cirque d'Aranjuez, le roi en voyant sa robe de chambre, de ses chambellans savoir de ses nouvelles. Il ne faut donc pas se méprendre, comme on le fait, si ce même Montés vient d'envoyer ces quelques millions de francs, en échange d'une épingle de diamants, un superbe bijou de diamants.

Le goût des *corridos* a un résultat agricole excellent. Il stimule le zèle des éleveurs de bestiaux, et les *placeros* ont vu leurs troupeaux augmenter de moitié. On ne tue pas moins de six taureaux par semaine, et un taureau de cinq ans vaut de 800 fr. à 1,000 fr. Je sais très bien qu'il y a un grand nombre de taureaux de combat rapportés annuellement plus de 100,000 francs (100,000 fr.). En Angleterre et en France, on choisit, comme vous savez, pour étalon les chevaux qui ont le plus vaillamment subi l'épreuve des courses. On pense, avec raison, qu'ils léguent leur vigueur à leurs descendants. C'est aussi de même en Espagne à l'égard des taureaux. Lorsqu'un digne matador, ordinairement, et avec un courage indomptable fait des *corridos*, le peuple se presse et demande sa part. Le président du *corrido*, qui vit dans la gloire, et le taureau, qui vit dans l'abondance, il n'est pas étonnant que d'améliorer la race bovine

de la Péninsule, qui est, sans contredit la plus belle de l'Europe.

« J'ajouterai tout bas que j'ai entendu le peuple réclamer à Madrid la même faveur pour un autre taureau dont le seul mérite était d'avoir blessé à mort, dans le chemin de ronde, un pauvre sergent de ville. *Viva el toro ! Viva el toro !* criaient-ils de toutes parts. Le président fit un geste de colère. Alors toute l'assistance se prit à chanter en chœur cette demande et à se lever. Un sergent vint d'un côté à l'autre des gradins : — *Quien es el responsable (qui est le président) ? Un perro (un chien), ou à volonté un burro (un âne).* »

Le peuple espagnol, qui veut que le taureau brave soit honoré, exige, en revanche, que le taureau lâché soit puni et traité avec mépris. Un animal qui n'ose pas se jeter sur un picador, qui n'entre pas à la *plaza*, comme il faut dire, n'est pas jugé digne de l'épée d'un matador. On lâche sa poursuite des élanons qui le prennent aux oreilles ; qui le boient, et un *torero* subalterne le frappe par derrière. Quelqu'un même lui a jeté des pierres avec un croissant enroulé d'un long bâton, et qu'un homme la *media luna*. Alors le spectacle est révoltant et devient une véritable boucherie. Dès que le péril cesse, le dégoût commence. Quand le taureau est froid, sans être lâché, et qu'il a besoin d'être excité, on arme les banderillas de pétards (*banderillas de fuego*), qui éclatent, et les taureaux se débattent dans des convulsions.

Ce spectacle, à part ces incidents qui se reproduisent sans grande variation, est toujours le même, et cependant il n'est jamais monotone. On ne s'en lasse pas, et, tout au contraire, à chaque course l'enthousiasme augmente. Le drame est toujours d'un intérêt extrême, parce qu'il est réel et toujours. C'est la vie d'un homme qui se joue devant vous. Un jour que Montés avait affaire à un taureau redoutable, un acteur comique, célèbre à Grenade, lui cria : « Tu pâlis, Montés ! C'est vrai, répondit le *torero* ; c'est qu'il ne s'agit point d'un des mensonges que tu répètes, señor Mayquez ; c'est la réalité ! » Ce mot explique l'intérêt de ces combats.

En disant que les incidents des *corridos* sont toujours les mêmes, j'ai été trop loin, et je vais vous conter un fait qui m'a été certifié par des témoins oculaires. Il y a quelques années, les habitants de Séville furent un jour, avec surprise, sur l'affiche de la course, cette suscription inusitée : « Quand le troisième taureau aura combattu les *placeros* et les *toreros*, par un *banderillo*, un jeune père, par lequel il a été élevé, partira dans la place. Il s'approchera du taureau, le caressera, et détachera les banderillas ; l'un après l'autre, après qu'il se couchera sur ses côtés. » L'annonce d'un aussi singulier événement attira au cirque une audience immense. Le troisième taureau parut ; c'était un animal parfaitement encorné et très-brave ; il éventra quatre chevaux en quatre bonds, reçut les banderillas et se mit à impétuer. Alors, contre l'usage, tous les *banderillos* disparurent, et le taureau, bête dans l'âme, continua de trotter en faisant sauter sur son cou les *banderillos* et les *toreros*. Tout à coup un sifflement prolongé se fit entendre. Le taureau s'arrêta et écroula. Un second sifflement le fit venir vers la barrière.

En ce moment, un jeune homme, vêtu en *maño*, sauta dans l'arène et appela le taureau par son nom, *Mosquito ! Mosquito !* L'animal, reconnaissant son maître, vint à lui caressant et apaisé. Le père lui donna sa main à lécher, et de l'autre se mit à le caresser dans les oreilles. Le taureau qui paraissait fort réjoui le pauvre animal, puis, il se détacha doucement les banderillas qui déchiraient le garrot de *Mosquito*, le fit mettre à genoux, et se coucha sur son flanc, en attendant que son maître le caressât. Le taureau reconnaissant semblait étonné de voir un air capotard que chantait le berger. L'admiration de la foule, jusqu'alors contenue par la surprise, éclata avec une violence tout andalouse. Ce furent des cris de joie dont on ne peut se faire une idée, si l'on n'a pas vu une *plaza de toros*. En attendant, ces applaudissements frénétiques qui avaient accompagné toutes ses douleurs, le taureau, jusqu'à ce moment charmé, parut se réveiller et rebâta à la vie réelle. Il se releva tout coup, et poussa un mugissement. Le père se éloigna bien vite, mais il était trop tard. L'animal, comme furieux d'avoir été trahi, lança le jeune homme vers le ciel d'un coup de tête. Le jeune homme se cassa les cornes, le perça, le piqua, et le mit en pièces malgré les efforts des *chulos*. La *corrida* fut suspendue, et, chose phénoménale en Espagne, le public consterna évacua silencieusement la place.

Je ne dois pas omettre de vous dire, en terminant, que les courses de taureaux, celles de Madrid du moins, ont lieu au profit des hôpitaux de la capitale qui cèdent ce privilège à un entrepreneur moyennant une redevance annuelle de 60,000 francs. On donne par année vingt-huit courses (1), qui rapportent chacune 16,000 francs de recette environ. Les frais sont considérables : il faut payer six ou huit taureaux, quinze ou vingt chevaux, sans compter l'entretien et l'administration du cirque, les palefreniers, les bouviers, les charpentiers, les selliers, etc., même le chirurgien, toujours prêt à recevoir les blessés à l'ambulance, tandis que le père attend les moribonds dans la chapelle. En outre, les acteurs, comme vous pouvez le voir, ne sont pas très-riches et leur métier. On donne 1,500 francs par course à Montés, près de 1,000 francs au Chiclanero, une once (80 fr.) à chaque *picador*, une demi-once à tous *banderillos*, un napoleon aux *chulos*.

On ne saurait introduire les courses de taureaux en France, sans parler de l'ubiquité qu'elles rencontreraient dans les mœurs, il serait presque impossible de se procurer des taureaux de combat. Les plus beaux, des animaux de cette espèce nés en France, sont des agneaux après des taureaux espagnols, que l'on ne pourrait conduire au loin, car, semblables tant qu'ils vivent à l'état sauvage, errant dans les steppes et trouvant une herbe succulente, ils perdent leur ferocité dès qu'ils sont en contact avec les hommes, et s'affaiblissent en changeant de nourriture. Aussi les *corridos* n'existent-ils qu'en Espagne. Celles du Mexique sont précieuses, et celles de Lisbonne sont hideuses. C'est dans la Péninsule qu'il faut les voir. ALEXIS DE LA TOURNAI.

(1) Les courses n'ont lieu qu'au printemps et en automne. Les taureaux sont trop débouaillés, et l'état du cirque est tellement dégradé que les spectateurs ne pourraient pas y rester.



